

2327 W 871

Indochine, nuit chagrine

La communauté vietnamienne s'est intégrée parfaitement depuis près d'un demi-siècle. Ses membres s'interrogent sur l'avenir de leurs logements de fortune

L'histoire du CAFI (Centre d'accueil des Français d'Indochine) commence en 1956 quand la première vague de réfugiés d'Indochine s'installe dans les baraques de fortune de l'ancien camp militaire près du Lot. Ceci, après la chute de Dien Bien Phu et les accords de Genève qui coupent le Vietnam en deux avec, au Sud, l'Etat national et au Nord, les forces démocratiques communistes. Les accords prévoient que les forces franco-vietnamiennes doivent avoir évacué totalement le Tonkin, c'est-à-dire le Nord Vietnam avant le 20 mai 55 et que les populations qui désirent les suivre peuvent le faire librement.

DEUX CENTES FAMILLES

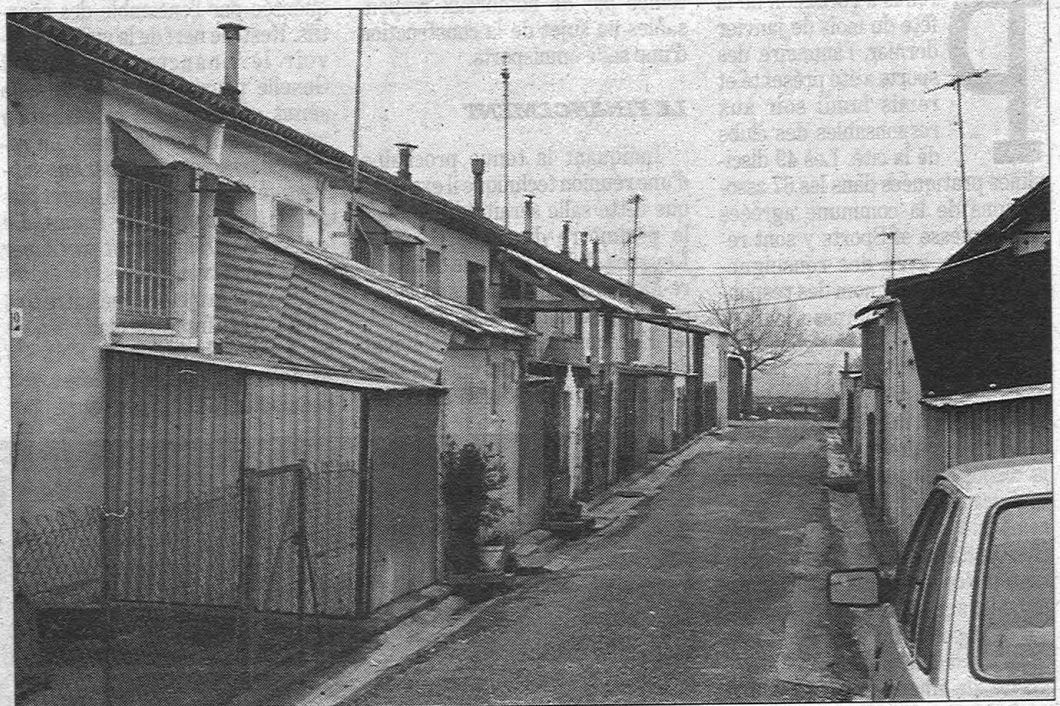
C'est ainsi qu'environ cinq mille ressortissants indochinois ont transité par le CAFI (presque l'équivalent de la population livradaise actuelle), avec un maximum simultanément de 1 200 réfugiés représentant environ deux cents familles.

A cette époque, ces nombreuses personnes sont heureuses d'avoir un toit malgré leur entassement et des conditions de vie aux limites de l'inacceptable, car les logements vétustes ne sont pas équipés de douche, ni de toilettes à l'intérieur, mais ceci est secondaire à leurs yeux, en comparaison de ce qu'ils viennent de vivre dans leur pays d'origine et, d'ailleurs, ce phénomène est courant dans les années 50.

BONNE INTÉGRATION

L'intégration se déroule relativement bien et apporte à l'économie de Sainte-Livrade un plus, par le biais de la main-d'œuvre agricole. Depuis, les enfants qui ont été élevés dans le respect des lois et institutions françaises, ont une situation et des statuts sociaux plus ou moins enviables dans la société occidentale. Quelle fierté pour la commune qui tire tous les bénéfices d'une telle notoriété qui dépasse maintenant les frontières du département.

André Forget, représentant de



Les logements vétustes ne permettent pas aux résidents de vivre décentement (Photo David E.)

la communauté, explique les besoins du camp. « Nous sommes à l'aube du XXI^e siècle, la société a évolué, mais au camp rien n'a changé. Pourtant, 80 ayants droit y vivent encore avec leurs enfants et petits-enfants, qui représentent une population de deux cents habitants. Les plus âgées de ces personnes (75 à 85 ans environ) appelées plus familièrement les « mémés » du camp vivent toujours sans douche et toilettes à l'intérieur. Le chauffage est une lourde charge pour ses grand-mères. L'isolation est inexistante et les courants d'air sont fréquents. La menuiserie est d'origine, beaucoup de fenêtres, de portes ferment mal. La subvention annuelle de l'Etat à la mairie est de 300 000 francs pour entretenir le camp mais, celle-ci sert à régler la facture d'eau.

VÉTUSTÉ

Effectivement, la note est salée : à deux reprises, les canalisations pourries par le temps ont cédé à une pression trop forte. Les fuites au sous-sol ne se comptent plus. La communauté a demandé la réparation du puits automatique afin de

résoudre ce problème, mais aucune intervention ne fut faite, les frais s'élevant à 20 000 francs environ. Elle a proposé à ce que chaque foyer paie sa facture mais le raccordement des eaux demande un trop gros investissement (notamment les compteurs) et par conséquent n'a jamais eu lieu.

« En octobre 1997, nous avons écrit aux conseillers et au maire, soulignant ces différents points afin que les habitants puissent continuer à vivre dignement dans des logements décents. Nous souhaitons des travaux de première nécessité », continue André Forget.

INQUIÉTUDE

« Une subvention de 300 000 francs dont la moitié à la charge de la commune avait été attribuée pour des travaux de rénovation. En fait, cette somme a servi à détruire des baraques et à construire des logements sociaux », poursuit le représentant de la Communauté qui explique :

« Nous ne voulons pas que le camp soit rasé. Nous avons déjà été

coupés de nos racines, passer par cette nouvelle douleur serait terrible pour nos aînées. Elles ont leur habitude, leur train-train et veulent vivre ici parmi leurs souvenirs. De plus, le camp de Sainte-Livrade est le dernier en France. Nous souhaitons le garder, car c'est notre patrimoine culturel ».

Les résidents du camp se posent des questions : « comment allons-nous payer un loyer avec nos petites retraites ? Que faire pour être entendu ? Les deux épiciers sont inquiets pour l'avenir de leur commerce. « Nous voulons rester dans la vie active, continuer à vendre nos spécialités vietnamiennes », déclare l'un d'eux.

Beaucoup de réponses restent en suspens, une commission de pilotage devrait se tenir prochainement avec un cabinet d'expertise toulousain.

DAVID E.

■ DONNEURS DE SANG. L'association des donneurs de sang bénévoles du Livradais tiendra son assemblée générale le vendredi 12 février, à 18 heures, à la mairie.